



Feuille de route de Québec : vers un nouveau projet urbain (2022-2024)

Panorama des thématiques

Préambule

23 villes participent à ce jour à la Feuille de route. 12 d'entre elles ont expliqué les situations particulières auxquelles elles sont confrontées et les Thématiques qu'elles soulèvent afin d'initier des réflexions et de chercher collectivement des pistes de solutions dans le cadre de Réseaux collaboratifs. Le Secrétariat général propose, sous la forme d'un « récit », une synthèse provisoire des résultats de ces réflexions. Cette interprétation clarifie l'état d'avancement du travail en cours ainsi que les contextes dans le cadre desquels les villes utilisent la Feuille de route. Ce processus culminera lors du Symposium de Cordoue sur l'Habitabilité dans les centres historiques (25-27 septembre 2024) en vue de nourrir les actions concrètes en cours et à venir.

Penser et réaliser la ville en ayant en point de mire ses habitants, leurs besoins et aspirations, c'est ce qui motive principalement la réflexion sur le *Nouveau projet urbain* de l'OVPM. La *Feuille de route de Québec*, mise en œuvre depuis 2022, révèle progressivement le potentiel des villes membres de l'Organisation et leurs capacités à apprendre ensemble, les unes des autres, pour agir et améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Les villes sont affectées à divers niveaux par la prééminence du tourisme, les pressions sur les espaces publics, la diminution du nombre d'habitants et la perte d'attractivité des centres historiques, ou la détérioration de leur patrimoine. L'ampleur et l'accélération de ces phénomènes, leurs interrelations, et leurs conséquences exigent des réponses efficaces, audacieuses et rapides.

Dans ce contexte, et à la lumière de leurs travaux collectifs, les villes de l'OVPM se mobilisent pour s'adapter aux changements climatiques et en réduire l'impact. Le monde change; l'urgence climatique commande de faire des choix qui affecteront les villes et le quotidien des habitants. Or, de par leurs caractéristiques exceptionnelles, les villes du patrimoine mondial peuvent contribuer à façonner le changement et lui donner une direction positive : En tant qu'entités vivantes ayant traversé l'Histoire, les quartiers historiques ont par définition la capacité à se réinventer et leurs patrimoines (bâti, culturel, paysager, social) sont des ressources incontournables pour leur développement durable.

Les premiers résultats de la *Feuille de route de Québec* affirment que l'**Habitabilité** est une orientation essentielle, sinon la principale, qui exprime la vision politique des maires de l'OVPM. Elle repose sur la prééminence donnée au fait d'habiter la ville, pleinement, d'assurer un habitat de qualité, de



privilégier le rôle social des espaces publics, et d'inscrire l'évolution urbaine dans la continuité historique de la ville. La stratégie de transformation urbaine fondée sur l'Habitabilité préconisée dans le cadre de la *Feuille de route de Québec* se décline autour des quatre **Axes stratégiques** suivants auxquels les villes ont d'ores et déjà rattaché des pistes d'actions:

1. REQUALIFIER L'HABITAT

Privilégier la fonction résidentielle implique la mise en œuvre de processus opérationnels et réglementaires capables de préserver les logements existants mais aussi de développer une offre résidentielle accessible à des familles ou des personnes de profils et de ressources économiques diverses. La réhabilitation des logements vacants et vétustes dans le centre historique, proposant une offre de logements complémentaire à celle disponible dans l'ensemble de la ville, doit être accompagnée par les pouvoirs publics. Elle passe par les propriétaires qu'il faut convaincre de l'intérêt, pour eux et la communauté, de remettre leurs biens sur un marché réglementé qui limite les logements touristiques, qui maintienne la population en place et qui attire de nouveaux résidents. Les interventions sur le bâti doivent directement contribuer à la préservation et la mise en valeur du patrimoine, voire à l'enrichir par des nouvelles constructions de qualité. Une action sur l'habitat structurante doit s'inscrire dans une réflexion urbaine globale améliorant les aménités à destination des populations dans les zones à réhabiliter et de gérer un rapport harmonieux et dynamique entre la qualité de vie des résidents et les autres usages et usagers (commerciaux, touristiques, etc.) qui déterminera le niveau d'attractivité de la ville.

2. RAFRAICHIR LA VILLE

Pour que les villes du patrimoine mondial participent effectivement à la création d'environnements urbains sains et pacifiés, à la réduction des émissions de carbone et à la préservation de la biodiversité, une réflexion d'ensemble sur le développement intégré à partir des espaces publics est essentielle. La sensibilisation de la population à l'importance des espaces verts existant dans les sites inscrits et la prise de conscience des enjeux de santé publique, de pollution de l'air, de confort ou d'embellissement permet d'envisager de nouvelles façons d'occuper l'ensemble des espaces et des emprises publiques, et donc, de modifier le rapport des habitants à la ville, d'améliorer les expériences des différents utilisateurs et visiteurs et de transformer le visage des villes. Il s'agit d'un changement de paradigme propre à notre époque qui conduit à une autre façon d'envisager la ville et d'interpréter la place de la nature dans la ville. La récupération d'espaces, libérés d'un usage excessif de la voiture, ouvrent la voie à des stratégies de réduction des « îlots de chaleur » et la multiplication d'« îlots de fraîcheur ». Cette requalification des emprises publiques implique de sauvegarder la nature là où elle existe, et de planter partout où les opportunités de verdissement peuvent renforcer ou restaurer les valeurs sociales qui fondent la communauté, de reconsidérer la place de l'eau, et d'accompagner une évolution respectueuse du paysage urbain et des ensembles bâtis patrimoniaux. L'ampleur des actions à entreprendre nécessite une gestion et une action concertées afin de trouver les solutions efficaces et assurer leur mise en œuvre et leur suivi, puisqu'il s'agit de s'appuyer sur la nature pour refaçonner l'urbain, et que la nature requiert du temps pour révéler tous ses atouts.



3. TRANSFORMER LES MOBILITÉS

Les centres historiques ont été façonnés en fonction d'autres technologies, d'autres perception de la vitesse, d'autres densités de mouvements. Après avoir subi trop longtemps la pression du « tout-voiture », ils ont besoin d'un retour à des mobilités alternatives qui privilégient les déplacements doux et éco-responsables. Aujourd'hui, les centres historiques peuvent servir de laboratoire à grande échelle pour les changements en cours. La diminution marquée de la circulation automobile, en proposant d'autres modes de déplacements s'appuyant sur des infrastructures piétonnes et cyclistes sécuritaires et un réseau performant et intégré de transport en commun, permettent de libérer des emprises publiques qui offrent des opportunités d'aménagements urbain propices à la vie de quartier et au dynamisme de l'économie locale. Les mobilités sont à repenser de manière structurelle, en complément des stratégies de développement de l'habitat et des changements de modes de vie. La décision de donner la priorité aux résidents, à leurs parcours quotidiens vers les services essentiels et les commerces de proximité conduit à repenser les déplacements et les usages dans la ville afin de diminuer la dépendance à la voiture. Dans les centres historiques, tous les déplacements, surtout motorisés, ne sont pas nécessaires; ils peuvent être plus courts, plus sécuritaires et plus agréables pour devenir sources d'expériences et d'enrichissement pour les habitants, les travailleurs, les étudiants et les visiteurs. La hiérarchisation des artères en fonction des modes de transport renforce la pertinence d'inscrire la participation citoyenne dans la définition du projet urbain pour le succès des interventions et la durabilité des changements de comportements attendus.

4. RÉGÉNÉRER L'URBAIN

Revitaliser le centre historique des villes de manière durable sur les plans économique, social et environnemental est une action structurante qui puise dans l'intelligence du territoire accumulée au fil des siècles et dans l'identité intrinsèque à chaque ville. Le patrimoine, au sens large des acquis matériels et immatériels, déterminés par la spécificité d'un lieu, est considéré comme une ressource irremplaçable qui permet à la ville de se réinventer tout en répondant aux défis actuels. Le but ultime du développement régénératif est de « restaurer » la fonctionnalité et l'intégrité des tissus urbains endommagés, les « requalifier » autrement que ce que permettent de faire les interventions urbaines conventionnelles, dans une continuité et une logique historique garantes de l'identité et des potentiels de la ville. Les communautés locales sont très étroitement liées aux dimensions immatérielles et intangibles du patrimoine, qui sont à la source de leurs identités. Le travail avec ces communautés est précieux pour identifier ces patrimoines et cibler ce qui en constitue l'essence à sauvegarder, en vue de les réinterpréter dans une perspective contemporaine et promouvoir leur intégration dans les projets de réhabilitation. Cette contribution des communautés à la définition des projets est une valeur ajoutée importante à la stratégie de transformation urbaine et à la mise en œuvre de projets structurants. Elle introduit un rôle nouveau de ces communautés à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine.